

vinces maritimes, dans le Manitoba et la Colombie-Anglaise ; dans ces banques, des dépôts peuvent être reçus jusqu'à concurrence de \$1,000. Le nombre de bureaux de ce système est de 41, savoir : 25 dans la Nouvelle-Ecosse, 10 dans le Nouveau-Brunswick, 2 dans l'Île du Prince-Edouard, 1 dans la province d'Ontario, 1 dans le Manitoba et 2 dans la Colombie-Anglaise. On a pris des arrangements pour transférer les caisses d'épargnes du gouvernement dans chaque province au département des postes à mesure que la position de surintendant de chaque endroit devient vacante. Trois ont été transférées en 1890.

Taux de l'intérêt.

783. Le taux de l'intérêt payé est actuellement de $3\frac{1}{2}$ pour cent, ayant été réduit le 1er octobre 1889.

Progrès du système des postes.

784. Le système des postes a été mis en opération, le 1er avril 1868, alors que 81 bureaux furent ouverts ; à la fin des trois mois finis le 30 juin 1868, il y avait 2,102 déposants ; 3,247 dépôts avaient été faits et le montant en dépôt était de \$204,589. Le 30 juin 1890, il y avait 494 bureaux ouverts, 112,321 déposants, 154,678 dépôts avaient été faits durant l'année et la somme totale déposée était de \$21,990,653. Presque la totalité de cette énorme augmentation a eu lieu durant les dix dernières années, le montant en dépôt au 30 juin 1879 était seulement de \$3,105,190, et la moyenne annuelle d'augmentation durant cette période a été de \$1,716,860. La moyenne de chaque dépôt reçu a considérablement diminué, ayant été de \$42.67 en 1890 comparée avec \$47.67 en 1889. La moyenne au crédit de chaque compte était de \$195.78.

Disposition de la balance.

785. Le tableau suivant donne le nombre de déposants dans chaque province, le montant des dépôts et la proportion par tête de la population, au 30 juin 1890 :—